



Wallonie

Commune de Waimes

**URBANISME
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

Le Collège communal fait savoir il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le/les demandeur(s) est/sont Monsieur Denis JACQUEMOTTE demeurant Libômont 83 à 4950 Waimes.

Le terrain concerné est situé Libômont, 83 à 4950 Waimes et cadastré division 1, section O n°168H.

Le projet consiste en : Construction d'un hall de stockage, et présente les caractéristiques suivantes : dimensions du nouveau hall : L. 15.6m., l. 12.3m., h. 7.1m., (en annexe à un hall existant de 253m²)

L'enquête est requise pour les motifs suivants : Art. R.IV.40-1. § 1er. 4° du CODT la construction, la reconstruction ou la modification de la destination d'un bâtiment en atelier, entrepôt ou hall de stockage à caractère non agricole dont la superficie des planchers est supérieure à quatre cents mètres carrés, la transformation de bâtiments ayant pour effet de placer ceux-ci dans les mêmes conditions;

Art. R.IV.40-2. § 1er. 2° : la construction ou la reconstruction de bâtiments dont la profondeur, mesurée à partir de l'alignement ou du front de bâtisse lorsque les constructions voisines ne sont pas implantées sur l'alignement, est supérieure à quinze mètres et dépasse de plus de quatre mètres les bâtiments situés sur les parcelles contiguës, la transformation de bâtiments ayant pour effet de placer ceux-ci dans les mêmes conditions ;

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Waimes, Service Urbanisme, Place Baudouin 1, 4950 Waimes :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et les lundis et mercredis de 13h30 à 17h30 ;
- Les lundis 25/11, 2 et 9/12 jusqu'à 20 heures ;
- ~~Le samedi de ...h à ...h~~

Pour les consultations jusqu'à 20 heures ~~ou le samedi matin~~, rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès du service urbanisme au 080 68 91 64 ou par mail aux adresses suivantes : celine.barbette@waimes.be ou urbanisme@waimes.be

**L'enquête publique est ouverte
le 25 novembre 2019 et clôturée le 10 décembre 2019**

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Waimes, Place Baudouin 1 à 4950 Waimes ;
- par télécopie au numéro
- par courrier électronique à l'adresse suivante : celine.barbette@waimes.be ou urbanisme@waimes.be
- remises à Mme Céline BARBETTE ou au service urbanisme dont le bureau se trouve à 4950 WAIMES, Place Baudouin, 1

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : Enquête publique – M. JACQUEMOTTE

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de Mme Céline BARBETTE ou du service urbanisme ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 10 décembre 2019 à 12:00 à l'Administration communale, service urbanisme, Place Baudouin, 1, 4950 Waimes,

Le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme ~~—le conseiller en environnement—~~ la personne chargé(e) de donner des explications sur le projet - est Mme Céline BARBETTE ou un membre du service urbanisme dont le bureau se trouve à 4950 Waimes, Place Baudouin, 1.

Il vous appartient de communiquer le contenu de la présente à l'éventuel occupant et/ou locataire de votre bien.